



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUILLET 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 16 juillet 2026
Date de publication : 27 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS, Béatrice CRÉTIEN, Daniel JOLLIT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Émilie Y-HRAH-KRONG, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Christine HEINTZ, Didier PROUST, Bernard de LOYNES, Jérôme GRELET.

Absents : Frédéric BOURGET, Alain BORDAGE, Dominique ANNONIER, Maité CÔME, Tony CHEYROUSE.

Excusés : Sylvie VIVIER, Vincent TANNEAU, Alain BORDAGE, Éric PREVOST.

Pouvoirs : Laurent BALOGUE donne pouvoir à Marie-Laure BOISSEL, Kevin GAILLARD donne pouvoir à Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI donne pouvoir à Christophe RENAUD, Guillaume MARCETEAU donne pouvoir à Émilie Y-HRAH-KRONG, Roger LARGEAUD donne pouvoir à Céline RIVOLET, Corinne GUYON donne pouvoir à Marie-Hélène ROSSI-DAUDE.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Pascale FOUET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260722-DE-2026-07-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2026



DE-2026-07-19 CONTRACTION D'UN EMPRUNT DE 700K€ SUR LE BUDGET 400 27 RÉGIE ASSAINISSEMENT

Rapporteur Didier JOLLET

Monsieur le vice-président délégué expose que, dans le cadre des travaux de renouvellement des réseaux des eaux usées, un financement par emprunt était prévu dans le budget primitif 2026.

Au vu des travaux réalisés et restant à réaliser sur 2026, il est nécessaire de contracter un emprunt de 700K€.

Plusieurs établissements bancaires ont proposé une ou plusieurs offres :

- Le Crédit Agricole ne propose qu'une offre de 700K€ à taux fixe à 4.32%
- La Caisse d'Épargne propose une offre de 700K€ à taux fixe à 4.21% ainsi qu'une offre à taux variable indexé au LIVRET A + marge 1.40%
- L'Agence France propose une offre de 700K€ à taux fixe à 4.12% ainsi qu'une offre à taux variable indexé sur l'EURIBOR 3MOIS + marge 1.03%

Le récapitulatif des offres est le suivant :

	TAUX FIXE					
	CREDIT AGRICOLE		CAISSE D'EPARGNE		AGENCE FRANCE LOCALE	
	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 1	Proposition 2
	Amortissement constant	Echéances constantes	Amortissement constant	Echéances constantes	Amortissement constant	Echéances constantes
Montant	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €
Durée	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans
Taux fixe	4,32%	4,32%	4,21%	4,21%	4,12%	4,25%
Commission d'engagement / frais de dossier	700,00 €	700,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	- €	- €
Périodicité des échéances	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Montant 1ère échéance	16 310,00 €	13 112,02 €	16 117,50 €	12 988,05 €	16 120,22 €	13 033,06 €
Montant dernière échéance	8 844,50 €	13 112,02 €	8 842,09 €	12 988,05 €	8 841,13 €	13 033,06 €
Coût total des frais financiers	306 180,00 €	348 931,46 €	298 383,80 €	339 044,00 €	296 338,01 €	342 644,80 €

	TAUX VARIABLE (à titre informatif avec les taux actuels)			
	CREDIT AGRICOLE	CAISSE D'EPARGNE		AGENCE FRANCE LOCALE
		Proposition 1	Proposition 2	Proposition 1
		Amortissement constant	Echéances constantes	Amortissement constant
		700 000 €	700 000 €	700 000 €
		20 ans	20 ans	20 ans
		Livret A +1,40%	Livret A +1,40%	Euribor 3 mois + 1,03%
		1 400,00 €	1 400,00 €	- €
		Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
		14 350,00 €	11 880,44 €	12 295,91 €
8 820,00 €	11 880,44 €	12 164,33 €		
Coût total des frais financiers	219 712,60 €	241 904,99 €	281 002,00 €	

Il est proposé de retenir la proposition n°1 de l'AFL (emprunt à taux fixe de 4,12 % avec remboursement sur 20 ans à amortissement constant et échéances trimestrielles représentant un coût total du crédit de 296 338,01 €)

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'AUTORISER la contraction d'un emprunt de 700K€ sur le Budget 400 27 REGIE ASSAINISSEMENT selon la proposition n°1 de l'AFL (emprunt à taux fixe de 4,12 % avec remboursement sur 20 ans à amortissement constant et échéances trimestrielles représentant un coût total du crédit de 296 338,01 €)
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,

[Signature]